

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS
ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE
DU CANAL DE CARPENTRAS



Extrait du Registre des Délibérations

DATE DE CONVOCATION : 20/09/2024

DATE DU CONSEIL SYNDICAL : 07/10/2024

N° DELIBERATION : 2024-55

OBJET : Marché à Bon de Commande 2025-2028
Travaux d'entretien du réseau gravitaire

	Nbre de membres en exercice	22
	Nbre de membres présents ou représentés	17
	Nombre de suffrages exprimés	17
VOTE	Pour	17
	Contre	
	Absentions	

Présents : M. André BERNARD (Président), Frédéric MAILLET (Vice-Président), Luc BARTOLO, Marie Hélène ARGENCE, Michel GONTIER, Frédéric FRIZET, Jérôme ROUCH, André ROUX, Daniel LEYDIER, Sébastien CLAUDEL, Stéphane POINT, Olivier JACQUET, Remy SALIGNON, Brigitte TRAMIER (Syndics).

Syndics Titulaires ayant donné procuration :

M. Jean Marc LONG à M. Frédéric MAILLET
M. Michel RECORDIER à M. André BERNARD
M. Michel BRES à M. André BERNARD

Absents Excusés : M. Clément LAUZIER, Guillaume VANDERSTEEN, Franck REY, Guillaume GRETER, Thierry USSEGLIO (Syndics).

Le Président expose que le Canal de Carpentras procède tout au long de l'année à des interventions d'entretien du réseau du canal à ciel ouvert. Ce réseau gravitaire est composé de trois catégories de canaux : le canal principal, les canaux secondaires et les filioles.

Les principaux travaux à effectuer sont

- *le fauchage, des pistes du canal principal
- *le débroussaillage des canaux, de ses berges et de ses abords
- *l'élagage de petits arbres et de branches facilement accessible
- *le curage et le fauillardage des canaux
- *le nettoyage des siphons
- *l'évacuation des produits de curage/fauchage/nettoyage siphons

Pour tous ces travaux une consultation par lot, en fonction des différentes prestations, a été lancée selon la procédure adaptée « marché à bon de commande » au sens de l'article 77 du code des marchés.

N° de Lot	Désignation des travaux	Montant HT maximum annuel
1	Fauchage, débroussaillage, curage – Canal principal réseau Carpentras	80 000,00 €
2	Fauchage, débroussaillage, curage – Canaux secondaires et filioles réseau Carpentras	60 000,00 €
3	Fauchage, débroussaillage, curage – secteur Grange Neuve	20 000,00 €
4	Fauillardage réseau Carpentras zone Amont	40 000,00 €
5	Fauillardage réseau Grange Neuve et réseau Carpentras zone Aval	60 000,00 €
6	Entretien des siphons	15 000,00 €

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 7 octobre 2024 à 15h00 et propose de retenir pour chaque lot les entreprises suivantes :

N° de Lot	Nom de l'entreprise	Adresse	Montant HT maximum annuel
1	FORTS et Fils	95, Chem de la Poudrière – 07700 ST JUST D'ARDECHE	80 000,00 €
2	ISNARD Julien	542, Chemin ND du Bon Remède – 84380 MAZAN	60 000,00 €
3	RMB SAS	140, Avenue de la Serre ZA, Fournallet IV – 84700 SORGUES	20 000,00 €
4	ID VERDE	129, Quartier le Chêne – 84840 LAMOTTE DU RHONE	40 000,00 €
5	ID VERDE	129, Quartier le Chêne – 84840 LAMOTTE DU RHONE	60 000,00 €
6	RIEU EURL	1783, Avenue JF Kennedy – 84200 CARPENTRAS	15 000,00 €

Le conseil syndical
Après en avoir délibéré

- Approuve le marché à bon de commande par lot pour les travaux d'entretien du réseau gravitaire pour la période 2025-2028.
- Approuve l'attribution de ces différents lots aux différentes entreprises figurant sur le tableau ci-dessus.
- Donne tous pouvoirs à son Président pour signer les différents marchés.

Pour copie conforme
Le Président du Syndicat

ASSOCIATION SYNDICALE
DU CANAL DE CARFENTRAS
Le Président



Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.